



Me BERNASCONI, Avocat associé de  
la SELARL BERNASCONI ROZET MONNET-SUETY  
FOREST de BOYSSON  
à BOURG EN BRESSE - 9, Avenue Alsace Lorraine

## VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES

**D'UN APPARTEMENT avec 4 chambres + GARAGE**  
**Sis à JAYAT (01340), 2193 route de Bourg - Lieudit "Cezille"**

**Sur la Commune de JAYAT (01340 – Ain).**

1°) Dans un immeuble en copropriété, 2193 Route de Bourg, lieudit "Cesille", cadastré Section AA numéro 60, lieudit "2193 Route de Bourg", pour 54 ares 69 centiares.

**Le lot de copropriété suivant :** Dans le bâtiment "B" : **LOT NUMERO TROIS (3)** : Un APPARTEMENT comprenant :

- au rez-de-chaussée : hall d'entrée, salle à manger/salon avec poêle à bois, toilettes, salle de bains, dressing, cuisine.
- au sous-sol : garage carrelé, cuve à fioul et cave avec deux fenestrons.
- à l'étage : pièce en mezzanine, terrasse, chambre située au Nord avec dressing, toilettes, salle de bains, chambre située à l'Ouest, salle de bains, 2 chambres situées au Sud. Chauffage : chaudière à fioul.

Avec les 700/1.000èmes des parties communes générales. Et les 939/1.000èmes des parties communes spéciales au bâtiment B.

2°) la moitié indivise de la parcelle attenante, cadastrée Section AA numéro 53, lieudit "Cesille", pour 02 ares 95 centiares.

L'état descriptif de division et règlement de copropriété ont été établis le 10 Août 1994. Surface habitable 206,90 m<sup>2</sup>.

Les lieux sont occupés (propriétaire).

## SUR LA MISE à PRIX de 120.000,00 € OUTRE CHARGES

**ADJUDICATION le MARDI 06 AVRIL 2021 à 14 HEURES**  
à l'audience des criées du Juge de l'Exécution immobilier  
du Tribunal Judiciaire de BOURG EN BRESSE  
AU PALAIS DE JUSTICE  
32 Avenue Alsace Lorraine 01000 BOURG EN BRESSE

**Visite du bien : Vendredi 26 Mars 2021 de 14 h 30 à 16 h 30 par la SCP  
CONTASSOT-CONTASSOT-NAVARRO-GRANADOS-CHASSE, Huissiers de  
Justice associés à VILLARS LES DOMBES (Ain).**

**Pour consulter le cahier des conditions de vente**, s'adresser au Greffe du Juge de l'Exécution du Tribunal Judiciaire de BOURG EN BRESSE où il a été déposé ou au cabinet de la SELARL BERNASCONI ROZET MONNET-SUETY FOREST de BOYSSON.

Pour tous renseignements complémentaires s'adresser au cabinet de Me J. BERNASCONI – Tél : 04.74.45.69.23 – courriel : saisie-immobiliere@bernasconi-avocats.com.

On ne peut miser que par l'intermédiaire d'un avocat du barreau de l'AIN.

Une consignation pour enchérir est obligatoire par chèque de banque à l'ordre de CARPA RHONE-ALPES, de 10% du montant de la mise à prix (consignation minimum de 3.000 €).

Pour extrait,  
Me BERNASCONI, Avocat associé de la SELARL BERNASCONI  
ROZET MONNET-SUETY FOREST de BOYSSON

CA xxxx 25/02/21

**Eco de l'Ain - n° 08 du 25/02/2021**